

ÉCOLE SECONDAIRE DE RIVIÈRE-DU-LOUP

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS – 6 SEPTEMBRE 2023

Procès-verbal de l'assemblée générale des parents tenue le 6 septembre 2023, à 18 h 30, à la place Hélène-Dubé de l'École secondaire de Rivière-du-Loup.

PRÉSENCES : **21 parents** **Aucun membre du personnel**

1. MOT DE BIENVENUE ET PRÉSENTATIONS

M. Paradis souhaite la bienvenue à l'assemblée et présente M. Michel Marcotte, président du Conseil d'établissement 2022-2023.

Mme Caroline Lévesque, direction adjointe, assure la prise de notes pour la soirée.

2. DÉSIGNATION D'UN PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE

Madame Renée Redmond propose M. Michel Marcotte. M. Marcotte accepte.

3. DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

M. Michel Marcotte propose Mme Caroline Lévesque. M. Claude Beaulieu approuve. Mme Lévesque accepte.

4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Marcotte fait la lecture de l'ordre du jour. Mme Virginie Ruel propose l'adoption de l'ordre du jour.

5. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 SEPTEMBRE 2022

Madame Rose Gauthier propose l'adoption du procès-verbal de la rencontre du 7 septembre 2022. Madame Gauthier était présente le 7 septembre 2022.

6. RÔLES ET FONCTIONS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

M. Paradis présente les principaux rôles et fonctions du CÉ.

7. CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

7.1 PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2022-2023

M. Marcotte fait la lecture du mot du président. Les gens sont invités à faire la lecture du rapport.

M. Paradis fait part d'une correction au point : « disparition des cheminements C.C.C. et PRÉ » mais plutôt « disparition du cheminement PRÉ ».

7.2 RAPPORT DE LA TRÉSORERIE

Budget de 1350 \$ pour l'année. Solde de 498,32 \$ au 30 juin 2023.

On invite les membres du CÉ à réclamer les frais de déplacements.

7.3 LE RAPPORT ANNUEL DU COMITÉ DE PARENTS

M. Paradis informe l'assemblée que le rapport est déposé et accessible sur le site du Centre de services scolaire de Kamouraska – Rivière-du-Loup.

7.4 LE RAPPORT ANNUEL DU C.C.S.É.H.D.A.A.

M. Claude Beaulieu, membre du comité C.C.S.É.H.D.A.A., informe l'assemblée qu'une remise de prix a eu lieu pour reconnaître les parents bénévoles. Ajout d'aide aux parents. Possibilité d'avoir des modalités de paiement pour les parents ayant besoin.

8. POSSIBILITÉ DE RENCONTRE À DISTANCE

M. Paradis informe l'assemblée qu'il est réalisable de tenir les rencontres du C.É. en ligne. Ce point sera discuté lors de la 1^{re} rencontre du C.É.

9. PROCÉDURE DE L'ÉLECTION

9.1 DÉSIGNATION D'UN PRÉSIDENT ET D'UNE SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

M. Marcotte propose que M. Paradis soit président d'élection. Mme Ruel approuve. M. Paradis accepte.

M. Marcotte propose Mme Caroline Lévesque comme secrétaire d'élection. Mme Lévesque accepte.

9.2 PÉRIODE DE MISE EN CANDIDATURE PAR PROPOSITION OU PAR SOI-MÊME

M. Paradis mentionne le nom des membres sortants : Michel Marcotte, Marie-Lyne Caillouette, Renée Redmond, Marie-Claude Milord.

M. Paradis informe l'assemblée que Mme Marie-Lyne Caillouette n'a pas l'intention de se présenter à nouveau. Elle n'a plus d'enfant qui fréquente l'É.S.R.D.L.

Mme Marie-Claude Millard, membre 2022-2023, a informé M. Paradis qu'elle souhaitait à nouveau être membre du C.É. Malgré son absence, l'assemblée ne s'y oppose pas.

9.3 ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Ouverture de la période de mise en candidature :

M. Marcotte propose Mme Redmond;

Mme Redmond propose M. Marcotte;

M. Marcotte propose Mme Marie-Claude Milord;

M. Marcotte propose Mme Karine Plourde.

Fin de la période de mise en candidature.

Mme Karine Plourde accepte le mandat pour deux ans;

Mme Renée Redmond accepte le mandat pour deux ans;

Mme Marie-Claude Milord accepte le mandat pour deux ans (par procuration courriel);

M. Michel Marcotte accepte le mandat pour deux ans.

Pas d'élection.

9.4 ÉLECTION DES SUBSTITUTS DE PARENTS

Mme Julie Ouellet se propose à être substitut pour 2023-2024.

Aucune autre proposition, Mme Julie Ouellet est élue substitut. Il est à noter qu'elle recevra toujours la documentation des rencontres au cas où elle aurait à se présenter à la dernière minute pour une rencontre.

9.5 ÉLECTION DU DÉLÉGUÉ ET DU SUBSTITUT AU COMITÉ DE PARENTS

Madame Nancy Dumont était déléguée en 2022-2023. Elle désire poursuivre son mandat. Elle est élue à l'unanimité.

M. Claude Beaulieu accepte d'être substitut au comité de parents.

10. INFORMATIONS DE LA DIRECTION

10.1 HAUSSE DU NOMBRE D'ÉLÈVES

À ce jour, 1597 élèves fréquentent l'ESRDL. C'est environ 40 élèves de plus que l'année dernière.

10.2 TRAVAUX D'ÉTÉ

Pas de travaux majeur l'été dernier.

Prochain chantier : Réaménagement de l'ancienne chaufferie du sous-sol pour en faire un local dont la vocation sera à déterminer.

10.3 INCLUSION DES ÉLÈVES

Le PEVR tiendra compte de l'inclusion qui dépasse le volet académique.

10.4 DÉLÉGUÉ AU C.C.S.É.H.D.A.A.

M. Claude Beaulieu poursuivra son mandat.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Marcotte interroge l'état du manque de main d'œuvre à l'école, mais aussi pour notre C.S.S.

Mme Plourde se questionne sur les efforts mis sur les parcours S.A.É. versus EXPLO, par exemple, pour les vêtements. M. Paradis explique qu'on sollicitera une participation auprès des élèves pour la création d'une boutique É.S.R.D.L. Madame Dumont ajoute que les élèves ont besoin de s'identifier à leur école, d'appartenir à un groupe, à leur école.

Mme Plourde suggère l'adoption d'un code vestimentaire non genré. Elle propose de réfléchir au code vestimentaire.

Mme Dumont ajoute un exemple d'une autre école. Elle se questionne aussi sur la façon de passer le message aux élèves, sans heurter les femmes et/ou les hommes.

M. Paradis assure que l'ensemble du personnel ne genre pas le code vestimentaire.

12. FIN DE LA RÉUNION

La séance est levée à 19 h 45, à la proposition de M. Claude Beaulieu.